

## Kasten, Brigitte, *Herrscher- und Fürstentestamente im westeuropäischen Mittelalter*

Charles Mériaux

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/6609>

DOI : 10.4000/ifha.6609

ISSN : 2198-8943

### Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

### Référence électronique

Charles Mériaux, « Kasten, Brigitte, *Herrscher- und Fürstentestamente im westeuropäischen Mittelalter* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/6609> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.6609>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

---

# Kasten, Brigitte, *Herrscher- und Fürstentestamente im westeuropäischen Mittelalter*

Charles Mériaux

---

- <sup>1</sup> Le livre rassemble les actes d'un colloque organisé du 15 au 18 septembre 2006 à l'université de la Sarre dont l'ambition était de proposer une vue aussi large que possible des pratiques testamentaires des grands dans l'Europe médiévale en adoptant une perspective plus historique que celle, étroitement juridique, qui avait naguère guidé la publication de quatre volumes de la Société Jean-Bodin (*Les actes à cause de mort*, Bruxelles, 1992-1994). Le terme de testament est ici envisagé dans un sens volontairement large. Les auteurs se sont en effet penchés sur tous les types de dispositions prises par les rois et les princes, aussi bien dans le domaine « public » (organisation de la succession : institution d'héritier(s), mise en place d'une régence ; partage du trésor et du royaume ou de la principauté) que « privé » (élection de sépulture, organisation des funérailles, fondations d'offices liturgiques, donations particulières). L'occasion était ainsi offerte aux auteurs de rouvrir le débat sur la double nature de l'État (et de l'Église) au Moyen Âge. Comme cela a été montré depuis bien longtemps, en particulier par E. Kantorowicz dans son célèbre ouvrage sur *Les deux corps du roi* (1957), la mort d'un souverain, l'exécution (ou non) de ses dernières volontés et la mise en scène de ses funérailles, mettent à nu les mécanismes de l'exercice du pouvoir ainsi que ses représentations. C'est bien la perspective qui a été adoptée par la plupart des auteurs. Un premier ensemble de contributions envisage les héritages antiques, la permanence et les transformations de la tradition juridique romaine dans le haut Moyen Âge. Une seconde partie s'intéresse aux Carolingiens et particulièrement aux différents projets de partage de Charlemagne (806) et de Louis le Pieux (817 et 831) dont R. Schieffer rappelle d'ailleurs qu'aucun, pour différentes raisons, ne fut appliqué. Sont ensuite présentés les cas particuliers de souverains et de princes par grands ensembles géographiques : l'Empire (les derniers Staufens, Frédéric II, Conrad IV et Conradin ; la succession de Charles IV ; les reines), la France (les grands souverains capétiens du XIII<sup>e</sup> siècle ; le comte Raymond VI de Toulouse ; le duc de

Bourgogne Philippe le Bon ; Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence) et l'Angleterre (les rois anglo-normands ; Édouard Ier ; Henri IV, Henri V et Henri VI). Suivent quatre études concernant les testaments de clercs médiévaux : les évêques mérovingiens et impériaux, les papes Clément V et Jean XXII, les grands maîtres des ordres militaires. Cinq communications traitant du monde byzantin et musulman viennent enfin apporter un éclairage comparatiste. En proposant des études de cas choisies dans un large Moyen Âge, ce volume prend place parmi les travaux de référence sur les testaments ; sans prétendre épuiser le sujet, il apporte un éclairage nouveau et complémentaire de celui que proposait il y a près de vingt ans les volumes de la Société Jean Bodin.

- 2 Charles Mériaux (université Lille-Nord-de-France, UMR 8529 IRHiS)